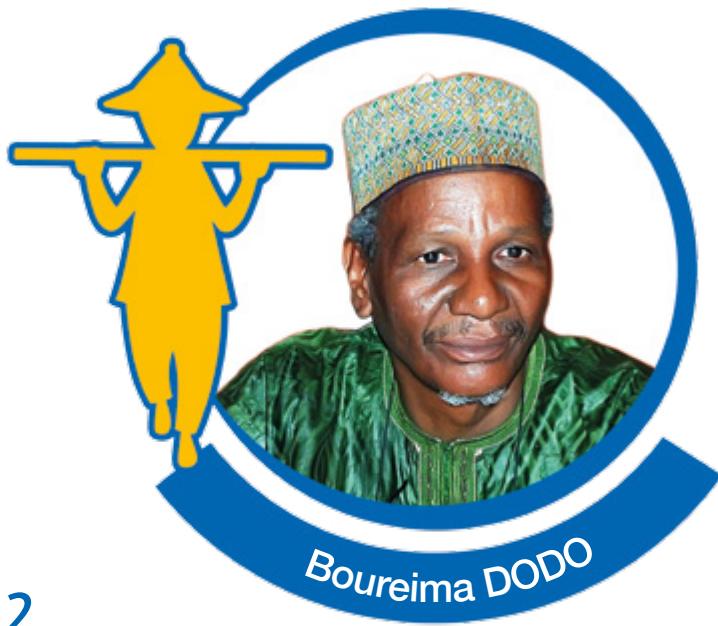




Rapport annuel 2016

LE PARTENARIAT EN MARCHE POUR UN PASTORALISME GAGNANT



2

Ce rapport d'activité que vous tenez entre les mains couvre 2016, la première année de mise en oeuvre du Plan Stratégique 2016-2021 du Réseau Billital Maroobè (RBM). Il s'agit aussi du premier rapport rédigé pour atteindre un plus grand public et l'informer des avancées de notre organisation.

En effet, pour relever les principaux défis auxquels les éleveurs et pasteurs sont confrontés, le RBM s'est positionné comme un acteur capable de s'impliquer activement dans les initiatives majeures conduites aux échelles régionales, nationales et locales.

Dans ce sens, la réflexion stratégique menée par le RBM fait ressortir deux facteurs importants : la prise en compte par le Réseau de nouveaux axes stratégiques d'intervention à la suite d'un affinement des analyses prospectives sur les tendances d'évolution de l'élevage et du pastoralisme ; la mise en cohérence de nos axes d'intervention avec ceux de la CEDEAO pour le développement et la transformation de l'élevage.

Ces efforts de prise en charge des défis émergents et des priorités régionales en matière d'élevage et de pastoralisme témoignent de l'investissement important et soutenu consenti par le Réseau dans la consolidation d'une légitimité devenue dorénavant incontestable.

Notre démarche tend vers l'avènement la vision du RBM, celle de communautés pastorales suffisamment autonomes au plan technique, institutionnel et économique, dans un environnement politique qui tient compte de leurs besoins, de leurs aspirations et de leur bien être. Pour y parvenir, les axes d'intervention retenus par le Plan Stratégique sont la sécurisation de la mobilité et le renforcement de l'élevage pastoral ; la facilitation de l'accès des éleveurs aux marchés et leurs insertions dans les filières ; l'amélioration de la fourniture de services adaptés aux systèmes d'élevage mobile pour favoriser la modernisation et l'intensification ; le renforcement des capacités institutionnelles du RBM.

Les activités que nous avons conduites en 2016 rentrent toutes dans ce cadre et concernent notamment notre cœur de métier, le dialogue politique et le plaidoyer ; la poursuite de la construction d'un système intégré d'information pastoral ; la conception de propositions pertinentes pour le développement et la transformation de l'élevage.

Nos efforts tendent à fournir un soutien rapide, renforcé et mieux ciblé aux ménages de pasteurs vulnérables en période de crise pastorale ; à protéger les moyens d'existence des éleveurs qui sont confrontés à des sécheresses de plus en plus rapprochées ; à mettre en place des jalons permettant de renforcer la résilience des systèmes pastoraux. Nous nous sommes ainsi désormais engagés dans la fourniture de services sociaux appropriés à nos membres et plaidons pour la construction d'infrastructures stratégiques et la réalisation d'aménagements pastoraux indispensables pour gérer les vulnérabilités, mais aussi accroître l'efficacité des mesures de promotion de la paix et de la sécurité dans les zones pastorales.

Le RBM a ainsi assumé, et continuera à le faire, l'une de ses missions essentielles qui consiste à jouer un rôle d'acteur dynamique, capable d'élaborer des propositions et de se positionner comme un interlocuteur dans le processus de définition, de négociation et de suivi de la politique agricole régionale.

Nous devons en partie ce résultat au soutien de nos partenaires techniques et financier. C'est le lieu ici de les remercier tous les partenaires et les de leur accompagnement. Je ne saurais terminer mon propos sans saluer l'engagement et le professionnalisme du personnel du RBM qui ont permis de réaliser les réussites dont nous sommes tous fiers aujourd'hui. C'est un honneur pour moi de faire partie de cette équipe performante, ouverte à l'apprentissage et orientée vers l'excellence.

Le Secrétaire Permanent



SOMMAIRE

5

UNE ÉVOLUTION DU CONTEXTE SOCIO-POLITIQUE MARQUÉE PAR
DES HAUTS ET DES BAS

9

LE RBM, UN ACTEUR DYNAMIQUE DU DIALOGUE AVEC LES
PARTENAIRES DE COOPÉRATION

11

DES OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION ET DES INSTRUMENTS DE
DIALOGUE MULTI-ACTEURS POUR RENFORCER LA RÉSILIENCE DE
L'ÉLEVAGE PASTORAL

21

DÉMARCHE ADAPTÉE DE CIBLAGE DES MÉNAGES PASTORAUX
VULNÉRABLES

23

L'OFFENSIVE LAIT LOCAL, UNE INITIATIVE PORTEUSE D'EFFETS
DÉMULTIPLICATEURS

24

LE COLLECTIF DES FEMMES PASTEURES : UNE INITIATIVE CITOYENNE
SUR SA RAMPE DE LANCEMENT

26

LE RBM, UNE PLATEFORME VISIONNAIRE AU CŒUR DE LA
DYNAMIQUE DE L'ECOWAP+10

28

LE RBM AUJOURD'HUI : UNE LÉGITIMITÉ RENFORCÉE, UN MEILLEUR
POSITIONNEMENT SUR L'ÉCHIQUIER RÉGIONAL

29

PERSÉVÉRER DANS LA PERFORMANCE ET CONSOLIDER LES
ACQUIS : DEUX DÉFIS MAJEURS À RELEVER PAR LE RBM AU COURS
DES PROCHAINES ANNÉES

30

PARTENAIRES

3



4



UNE ÉVOLUTION DU CONTEXTE SOCIO-POLITIQUE MARQUÉE

Depuis le début de l'année 2016, la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et les Etats membres ont engagé le processus d'élaboration de la nouvelle génération des Programmes Nationaux d'Investissement Agricole (PNIASAN) et du Programme Régional d'Investissement Agricole de Sécurité Alimentaire et Nutritionnel (PRIASAN), en mettant un accent particulier sur l'exigence du renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La Commission et les Etats membres entament une décennie (horizon 2025) au cours de laquelle des progrès significatifs devront être réalisés dans l'atteinte d'objectifs ambitieux qui portent sur : (i) une hausse significative du financement alloué au secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique ; (ii) le triplement de la contribution de ce secteur aux échanges commerciaux agricoles intra-régionaux ; et (iii) l'amélioration de la résilience des ménages ruraux, en vue d'éradiquer la faim et de réduire de moitié la pauvreté en Afrique de l'Ouest.

Le processus de formulation du PRIASAN qui a franchi une étape importante en décembre 2016 devra déboucher sur la définition de la stratégie opérationnelle de mise en œuvre de ce programme. La formulation en cours des PNIASAN se poursuivra jusqu'à la fin du mois de juin 2017. De l'avis des acteurs de la société civile, la dynamique inclusive qui a été enclenchée à l'échelle régionale dans le cadre de la formulation du PRIASAN devra trouver un prolongement au niveau des pays qui mènent actuellement des exercices de formulation des PNIASAN.

5

La mobilisation des Organisations Paysannes Régionales (OPR), la définition précise des modalités de leur implication dans les processus de planification et l'amélioration de la qualité de leurs contributions constituent des leviers vitaux pour assurer une prise en compte effective des préoccupations et attentes des exploitations familiales (EF) dans le cadre des investissements et des mesures publiques préconisés pour soutenir le développement du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique au cours des dix prochaines années. En effet, le défi pour les réseaux régionaux de producteurs ruraux est de veiller à établir un mécanisme garantissant la qualité de l'implication des membres des organisations faîtières nationales dans le processus ECOWAP/PDDAA. Pour relever un tel défi, ces organisations devront actionner deux leviers principaux : (i) la production d'argumentaires et de propositions convaincants que les mandataires des OP devront faire valoir lors des discussions ; et (ii) la maîtrise de l'agenda politique et de la feuille de route du processus qui devra s'étaler jusqu'en juin 2017.

En 2016, l'UEMOA s'est investi dans le lancement effectif du Programme Communautaire Décennal pour la Transformation de l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire (PCD-TASAN). Dans le cadre du comité consultatif mis en place par la Commission de l'UEMOA pour conduire le processus du PCD-TASAN, les réseaux régionaux ont adopté des positions communes en ce qui concerne les priorités d'investissement et les mesures de politiques. Ces positions sous-tendues par la préoccupation forte de développer les exploitations familiales sont cohérentes avec celles que les OP ont adoptées dans le cadre des processus du PRIASAN et des PNIASAN. Le principal message porté par les réseaux régionaux à l'endroit des institutions régionales est de privilégier une mise en œuvre synergique du PCD-TASAN, des PNIASAN et du PRIASAN.

L'évolution du contexte sectoriel de l'élevage et du pastoralisme se traduit par un regain d'intérêt pour le secteur, ainsi que par l'augmentation sensible des appuis externes mobilisés. Par ailleurs, on constate une volonté de renouveau des politiques publiques et des législations pastorales, mais elle reste à concrétiser. Autrement dit, il existe des politiques, stratégies et réglementations favorables au pastoralisme au niveau régional et national. Mais, l'application effective de ces divers instruments demeure très faible.

Dans cet environnement marqué par des tendances ambivalentes, le RBM s'est positionné comme un interlocuteur privilégié dans le processus régional de dialogue entre les acteurs impliqués dans l'élaboration du Programme Indicatif Régional (PIR) du 11ème Fonds Européen de Développement (FED) / Secteur II, Intégration économique régionale et aide au commerce. De façon plus précise, le RBM a apporté une contribution au processus de formulation du sous-programme « Pastoralisme et transhumance » du PIR 11ème FED intitulé « Projet Régional de Dialogue et d'Investissement pour le Pastoralisme au Sahel et dans les Pays Côtiers de l'Afrique de l'Ouest (PREDIP) ».



Cette contribution s'est traduite par :

- la facilitation de la mission de l'équipe de consultants dans les pays ;
- la formulation de propositions visant à enrichir les débats lors des réunions de cadrage ;
- l'invitation de l'équipe de consultants à participer aux ateliers sur le PRIDEC tenus à Abidjan et Lomé ; ce qui leur a offert la possibilité d'échanger avec les participants sur le contenu des composantes nationales et de la composante régionale du Projet ;
- la participation à la validation de documents élaborés par les consultants.

En s'impliquant dans le processus, le RBM s'est employé à influencer les choix portant sur les éléments de contenu du projet. A cet effet, il a insisté sur la prise en compte de préoccupations qui sont de trois ordres :

- la nécessité de la mise en cohérence des approches adoptées dans le cadre des trois grandes initiatives régionales en cours de formulation et d'exécution, en l'occurrence le PREDIP, le PRAPS et le PRIDEC ;
- la nécessité de respecter le principe de l'alignement du PREDIP sur la mise en œuvre effective de l'ECOWAP, notamment la composante « Aménagements pastoraux et organisation de la transhumance » de la politique agricole de la CEDEAO ;
- la nécessité de développer une approche qui met en exergue les interrelations entre les pays côtiers et sahéliens autour du concept de « Biens Publics Communautaires », en attendant la mise en œuvre effective des premières mesures du PRIASAN dans le cadre de l'élaboration de la stratégie régionale sur l'élevage et le pastoralisme en Afrique de l'Ouest.

6

Le contexte socio-politique s'est dégradé sous l'effet combiné de deux facteurs essentiels : (i) la persistance des conflits entre les agriculteurs et les éleveurs transhumants ; et (ii) l'aggravation de la crise sécuritaire qui prévaut dans la région. Bien que des stratégies de réduction de la concurrence pour l'accès aux ressources naturelles aient été élaborées au niveau régional, force est de constater que les conflits persistent. Les données statistiques compilées par la Cour de Justice de la CEDEAO révèlent un accroissement moyen de 3,6 % des conflits fonciers entre les exploitants familiaux au cours de la période allant de janvier 2015 à mars 2016. La résolution de ces conflits dont les agriculteurs et les éleveurs sont les principaux protagonistes a nécessité la mobilisation des décideurs politiques, des leaders sociaux et des responsables des OP.

Les conflits liés à l'accès aux ressources naturelles se déroulent dans un contexte d'insécurité provoqué par le développement de l'extrémisme religieux qui a instauré une grande instabilité au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Cet état de fait a engendré un accroissement de 12 % des migrations internes dans la région (ECOWAS, 2016).

En effet, le Sahel et l'Afrique de l'Ouest ont été affectés en 2016 par les effets cumulés de plusieurs formes d'insécurité et de conflits. Les attaques perpétrées par les groupes extrémistes dans les parties Nord du Mali, et du Burkina Faso, ainsi que dans la zone du bassin du lac Tchad (frontière Est Niger/Nord Nigeria, Tchad) ont engendré une situation d'insécurité généralisée dans plusieurs pays avec ses corollaires de violences physiques, de perturbation de la mobilité pastorale, d'insécurité foncière, etc. En outre, des conflits entre éleveurs et agriculteurs au Nord-Ouest (région de Bouna) et au Centre-Ouest (zone de Zénoula) de la Côte d'Ivoire, ainsi que les affrontements violents dans la zone de Batié (frontalière entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso) ont entraîné plusieurs dizaines de pertes en vies humaines et la mortalité de centaines d'animaux. Ces conflits ont fragilisé davantage le pastoralisme et affecté durement le commerce du bétail, en désorganisant les stratégies de mobilité pastorale.

Il convient de mentionner également l'impact de l'évolution erratique des cours du pétrole et les effets engendrés par la dépréciation de la monnaie nigériane (Naira) sur la sécurité alimentaire non seulement au Nigeria, mais aussi dans plusieurs pays dans la région. En effet, l'économie du Nigeria représente 72 % du PIB ouest-africain et 44 % de la demande de céréales de la région. Le Nigeria est également le plus grand consommateur de bétail sahélien, avec des importations qui représentent 30 % de sa demande. Plusieurs Etats du Nigeria et la république fédérale n'ont pas été en mesure d'apporter en 2016, de manière significative et/ou en temps opportun, les soutiens et facilitations habituellement accordés aux exploitations familiales.



Globalement, la campagne agropastorale 2015-2016 a été marquée par une pluviométrie mitigée. L'arrivée des précipitations a accusé un retard important au démarrage de la campagne, notamment dans la bande sahéloso-soudanienne (Burkina Faso, Niger et Sud-Ouest du Mali). En outre, les pluies y ont été inégalement réparties et certaines zones ont connu des déficits considérables.

En ce qui concerne de manière plus spécifique l'appui au développement du pastoralisme, l'année 2016 a été marquée par l'élaboration et l'adoption du Programme Régional d'Investissement pour le Développement de l'Elevage et du Pastoralisme dans les Pays Côtiers (PRIDEC). Ce programme s'inscrit dans le cadre des engagements de l'ECOWAP, notamment celui relatif à l'opérationnalisation de stratégies en faveur de l'élevage. Le PRIDEC est en cohérence avec la composante « Aménagements pastoraux et organisation de la transhumance transfrontalière » du Programme Régional d'Investissement Agricole (PRIA) de la CEDEAO et son Plan d'action pour le développement et la transformation de l'élevage horizon 2011-2020. Le processus d'élaboration du PRIDEC a alimenté les réflexions et discussions autour du PREDIP qui sera financé par l'Union Européenne (UE).



¹ Au cours de cette période, près de 432 680 pertes en vies humaines ont été enregistrées au Nigeria, suite à des conflits entre des pasteurs transhumants et des agriculteurs autochtones.

² ECOWAS, 2016 : Conférence De Haut Niveau Sur Les Migrations Gouvernance Et Développement en Afrique de l'Ouest. « Le temps de l'action ».

³ Groupe de la Banque Africaine de Développement/OCDE/PNUD, 2016 : Perspectives économiques en Afrique 2016. Thème spécial : villes durables et transformation structurelle.

⁴ Famine Early Warning Systems Networks. www.fews.net/west-africa/nigeria



La mise en œuvre opérationnelle de ce programme débutera au courant de la deuxième moitié de 2017. Outre l'UE, plusieurs autres partenaires ont manifesté leur intention d'accorder un soutien accru au pastoralisme. On pourrait citer le cas du cas du FIDA qui a organisé des concertations dans différentes régions du monde. Dans ce cadre, l'atelier sur le développement durable du pastoralisme en Afrique de l'Ouest tenu à Bamako (Mali) en janvier 2016 a été sanctionné par une Déclaration des organisations pastorales à l'attention des participants au Forum Paysan (Rome, février 2016).

Le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme (PRAPS) a consolidé au cours de l'année 2016 son appui multiforme au développement du pastoralisme. Ce projet s'emploie à renforcer la résilience des populations vulnérables exposées aux crises alimentaires et nutritionnelles. Il convient de signaler également la mise en route des activités de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), avec le lancement de l'opérationnalisation des premières générations de projets sélectionnés par l'Agence.

D'autres initiatives ont également vu le jour dans le courant de l'année 2016 : (i) le lancement de la Plateforme des Connaissances Pastorales (PCP) ; et (ii) la tenue de la consultation régionale visant à développer une Coalition de Lobby pour le Pastoralisme en Afrique de l'Ouest (CLPAO).

Ces acquis sont certes importants, mais ils ne doivent cependant pas faire perdre de vue qu'au niveau du secteur de l'élevage et du pastoralisme, il reste encore un immense chemin à parcourir pour accélérer le rythme des changements qui permettront de concrétiser les politiques publiques déjà adoptées et de garantir la mise en œuvre réussie des projets et programmes d'appui au développement pastoral.

8

Un programme en cohérence avec la politique agricole régionale

Le RBM contribue à la mise en œuvre de plusieurs actions qui sont en cohérence avec son Plan Stratégique. Les orientations des cadres de planification du RBM (Plan Stratégique 2016-2021, Plan Opérationnel 2016-2018 et PTBA 2016) sont cohérentes avec celles du Programme d'appui à la mise en œuvre de la politique agricole régionale (PRAOP/ECOWAP). En effet, le processus de mise en place du cadre de concertation transfrontalier entre les communes du Burkina Faso et du Niger, l'institutionnalisation de la rencontre de haut niveau sur la transhumance transfrontalière entre le Sahel et les pays côtiers et la mise en route du PRIDEC constituent des leviers importants d'opérationnalisation de l'ECOWAP/PDDAA. Par ailleurs, il s'agit de résultats concrets qui prennent en compte les préoccupations des exploitations familiales pastorales dans les décisions stratégiques régionales et nationales.

Sur un autre plan, le RBM a contribué aux côtés des autres OPR à influencer la démarche méthodologique de formulation des PNIA et du PRIA. Il s'est particulièrement mobilisé pour une participation inclusive et effective de ses membres, gage de leur appropriation du processus.





LE RBM, UN ACTEUR DYNAMIQUE DU DIALOGUE AVEC LES PARTENAIRES DE COOPÉRATION

La forte implication du RBM dans le processus du PIR du 11ème FED se justifie par le fait que l'Union Européenne a identifié le pastoralisme et la transhumance comme des priorités stratégiques du PIR (Accord de Cotonou article 11, révisé à Ouagadougou le 22 juin 2010). Cet investissement du RBM dans le cadre du 11ème FED a permis de faire le lien entre son nouveau Plan Stratégique, l'appui du PRAOP et l'agenda 2030 pour le développement durable. L'implication du RBM dans cette dynamique a permis de prendre en compte progressivement les enjeux du pastoralisme en Afrique de l'Ouest, à travers l'objectif 2 qui vise à « éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ». L'action menée par le Réseau favorise également les progrès vers l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD), en l'occurrence les Objectifs 1 (élimination de la pauvreté), 3 (promotion de la bonne santé et du bien-être) et 8 (travail décent et croissance économique).

En s'impliquant dans le dialogue avec les institutions publiques et les partenaires de coopération, le RBM veille à ce que les leçons apprises des dynamiques régionales antérieures (Initiative Faim Zéro, Offensive Riz et engagements de Nouakchott sur le pastoralisme par exemple) soient valorisées aussi bien dans les PIR que dans les PIN.

Le PTBA 2016 du RBM contribue à l'atteinte du résultat du PRAOP/ECOWAP portant sur l'accessibilité des moyens de production et des services de qualité. En effet, la veille informative du RBM fournit les renseignements nécessaires pour faciliter la mobilité des troupeaux, ainsi que l'accès des éleveurs aux intrants (information sur la disponibilité de l'aliment du bétail et le niveau de stocks) et aux infrastructures marchandes (indications sur la localisation des marchés à bétail, le niveau du prix du bétail et des céréales, etc.). Ces éléments sont de nature à favoriser l'amélioration de la productivité animale dans la mesure où ils permettent aux pasteurs d'accéder à des services de qualité et d'intensifier leurs productions. De plus, l'opérationnalisation du Projet pilote de mise en œuvre de la composante «aliment du bétail» de la réserve régionale de sécurité alimentaire (PROPILAB) contribue à sécuriser l'approvisionnement des éleveurs et pasteurs en intrants alimentaires pour le bétail. Il en va de même pour le Projet d'appui à la conception des filets sociaux adaptés à l'élevage pastoral (FISOREP) qui permet de mesurer l'impact de l'aide fournie aux ménages vulnérables.

9

S'agissant du résultat du PRAOP/ECOWAP relatif à la performance des OPR , le PTBA 2016 contribue à sa réalisation, à travers la tenue régulière des rencontres du bureau du Conseil d'Administration et l'amélioration de la gouvernance politique du Réseau, tous facteurs qui permettent aux leaders de jouer pleinement leurs rôles. Le renforcement des Antennes nationales afin qu'elles puissent devenir des forces capables d'influencer les politiques publiques, la mise en place de la base de données pour le suivi-évaluation et le renforcement des capacités leaders participent à la consolidation de la bonne gouvernance du RBM et la promotion de la culture de redevabilité vis-à-vis des membres et des partenaires.

En ce qui concerne le résultat du PRAOP/ECOWAP ayant trait au financement , le PTBA 2016 apporte un concours à son atteinte à travers la mise en œuvre des deux projets financés par l'ARAA (FISOREP et PROPILAB). Grâce à l'apprentissage par la pratique et l'échange, les membres du RBM ont développé des capacités leur permettant de répondre aux exigences de l'ARAA, notamment en ce qui concerne les procédures de passation de marché. Les nouvelles aptitudes acquises permettront de concevoir un manuel d'achat de l'aliment du bétail adapté aux besoins du RBM et de ses membres. Par ailleurs, le développement d'une méthodologie d'Analyse de l'Economie des Ménages Pastoraux (HEA) permettra de doter les membres du RBM d'outils appropriés de catégorisation et de ciblage des ménages pastoraux vulnérables en fonction de leurs moyens d'existence. L'appropriation de cette démarche par les organisations d'éleveurs facilitera les interventions dans les zones pastorales de l'ARAA et des agences spécialisées dans l'aide d'urgence. Enfin, la construction d'une base de données portant sur les ménages vulnérables permettra de suivre les étapes du processus de relèvement des ménages affectés par les crises. A plus long terme, il sera possible de définir un kit d'appuis comprenant les activités aptes à renforcer la dynamique de reconstitution post-crise des économies des ménages pastoraux.

⁵ Ce résultat est formulé comme suit : « les OPF remplissent à la satisfaction de leurs membres les tâches et les fonctions définis dans leurs statuts, règlements et procédures de gestion ».

⁶ Ce résultat est décliné comme suit : « un mécanisme performant de financement des OPF pour remplir leur rôle dans la mise en œuvre de l'ECOWAP par la CEDEAO au niveau régional est établi ».





DES OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION ET DES INSTRUMENTS DE DIALOGUE MULTI-ACTEURS POUR RENFORCER LA RÉSILIENCE DE L'ÉLEVAGE PASTORAL

La veille informative sur le pastoralisme au service des familles d'éleveurs

Le RBM a établi en 2013 un dispositif de veille informative qui sert d'outil permettant d'assurer un suivi proactif de la situation pastorale et des menaces qui pèsent sur les ménages pastoraux, principalement dans les zones transfrontalières. Cette veille informative est assurée actuellement par les Antennes nationales du Réseau dans les neuf pays de sa zone de couverture. La zone de collecte et d'analyse de l'information a été étendue à la région Guidimakha qui est à cheval sur le Mali et la Mauritanie, ainsi qu'à la zone de Tillia au Niger.

Le dispositif s'est assigné trois missions essentielles : (i) assurer le suivi de la dynamique des ressources pastorales et faciliter la circulation de l'information dans les zones transfrontalières ; (ii) relayer les informations relatives à la situation des pasteurs dans les terroirs d'attache, les zones de transit et d'accueil des transhumants ; et (iii) fournir des éléments permettant de développer des stratégies opérationnelles d'accès aux ressources pastorales dans les zones transfrontalières. Il permet au RBM d'alerter en temps réel les pouvoirs publics, afin qu'ils puissent déclencher des actions rapides et efficaces destinées à atténuer l'impact des crises sur les conditions de vie des ménages pastoraux et sur l'activité d'élevage.

11

Les informations qui sont collectées sur le terrain couvrent plusieurs domaines qui concernent :

- la situation pastorale (déroulement de la saison des pluies, production de biomasse, état des ressources en eau, mouvements des éleveurs, situation sanitaire des animaux, situation au niveau des marchés à bétail, etc.) ;
- les événements critiques (conflits, exactions, situation des réfugiés et des personnes déplacées, etc.) ;
- les mesures prioritaires de soutien aux éleveurs et les recommandations à l'attention des décideurs politiques et économiques.

Ces informations sont synthétisées dans un bulletin de veille qui est diffusé de façon périodique à l'intention des différents acteurs avec des messages clairs et un certain nombre de recommandations visant à apporter un soutien renforcé et mieux ciblé aux populations concernées.

Dans le courant de l'année 2016, le RBM a élaboré et diffusé des bulletins de la veille informative en mars, septembre et novembre. Les recommandations formulées portent essentiellement sur l'amélioration de l'efficacité des réponses aux urgences pastorales. Les propositions avancées par le Réseau dans ce sens sont en lien avec les activités conduites dans le cadre du FISOREP. Elles mettent l'accent sur les exigences suivantes :

- adopter une approche de ciblage géographique qui permet d'identifier et de localiser les sites stratégiques de concentration des éleveurs pendant la saison sèche ;
- mettre en place des stocks d'aliments du bétail permanents qui soient mobilisables de façon diligente ;
- positionner des stocks mobiles le long des parcours et au niveau des sites stratégiques ;
- veiller à ce que les éleveurs accèdent tôt à ces produits, avant que les animaux ne dépérissent ;
- saisir l'opportunité qu'offre la réserve régionale de sécurité alimentaire pour combiner la constitution de stocks physiques avec la mise en place de fonds fiduciaires mobilisables, chaque fois que de besoin.



Les résultats de la veille informative ont été présentés au cours des réunions du dispositif régional de Prévention et de Gestion des Crises (PREGEC) qui se sont tenues en 2016 à Accra (en mars), Lomé (septembre) et Cotonou (novembre). Le RBM a mis profit cet espace de concertation qui regroupe les autorités nationales, les partenaires de coopération et les organisations humanitaires pour mener le plaidoyer en faveur de l'amélioration de l'efficacité des stratégies de prévention et de gestion des crises pastorales. Plusieurs recommandations formulées dans le cadre de la veille informative ont été reprises dans les Notes d'information du dispositif régional (PREGEC), mais aussi dans les Avis publiés par le Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA). Le Réseau a participé aux réunions de cette plateforme qui ont eu lieu en avril (Paris) et décembre (Abuja).

Les bulletins diffusés par le RBM ont contribué à alerter les Gouvernements sur les conflits survenus en 2016 dans le Nord de la Côte d'Ivoire et le Centre-est du Niger, ainsi que sur l'amplification du phénomène du vol organisé de bétail dans le Nord du Nigeria. La campagne d'information et de sensibilisation menée par le Réseau a concouru à l'adoption mesures pour l'accueil au Burkina Faso des éleveurs retournés de Côte d'Ivoire. Elle a incité également les autorités nigériennes à renforcer la lutte contre le vol du bétail.

L'OPTIM-AOC un outil innovant au service de la visibilité des données

12

Au cours de la période écoulée, le phénomène de l'accaparement des terres a suscité des réactions à l'échelle internationale. Dans cette dynamique, International Land Coalition (ILC) a créé une base de données (Land Matrix), en vue de suivre les tendances en matière de changement d'utilisation des terres au niveau mondial. Dans le prolongement de cette initiative, un Observatoire des terres de parcours a été mis en place, en s'appuyant sur des projets pilotes dans trois régions du monde, dont celle de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Dans le contexte spécifique de cette dernière région, l'Observatoire des terres de parcours et de l'intégrité des couloirs de transhumance et commerciaux pour la mobilité du bétail en Afrique sahélienne de l'Ouest et du Centre (OPTIM-AOC) vise à répondre au besoin de la diffusion d'informations sur le pastoralisme, à partir du suivi : (i) des changements en matière d'utilisation des terres ; (ii) des événements critiques affectant la sécurité des communautés pastorales et la mobilité du bétail ; et (iii) de la disponibilité et la fonctionnalité des infrastructures pastorales (marchés à bétail, magasins d'aliments du bétail, etc.). Le portage de l'Observatoire est assuré par RBM, en partenariat avec des institutions d'appui technique et d'intégration, ainsi que des organismes de recherche.

Les données générées par l'Observatoire sont de deux types : (i) les données permettant de caractériser le contexte de la zone d'intervention du point de vue des infrastructures et des aménagements (pistes à bétail, marchés, parcs de vaccination, points d'eau, etc.) ; et (ii) les données portant sur les modification des modes d'utilisation des terres et les événements critiques affectant la sécurité physique des populations et la mobilité pastorale.

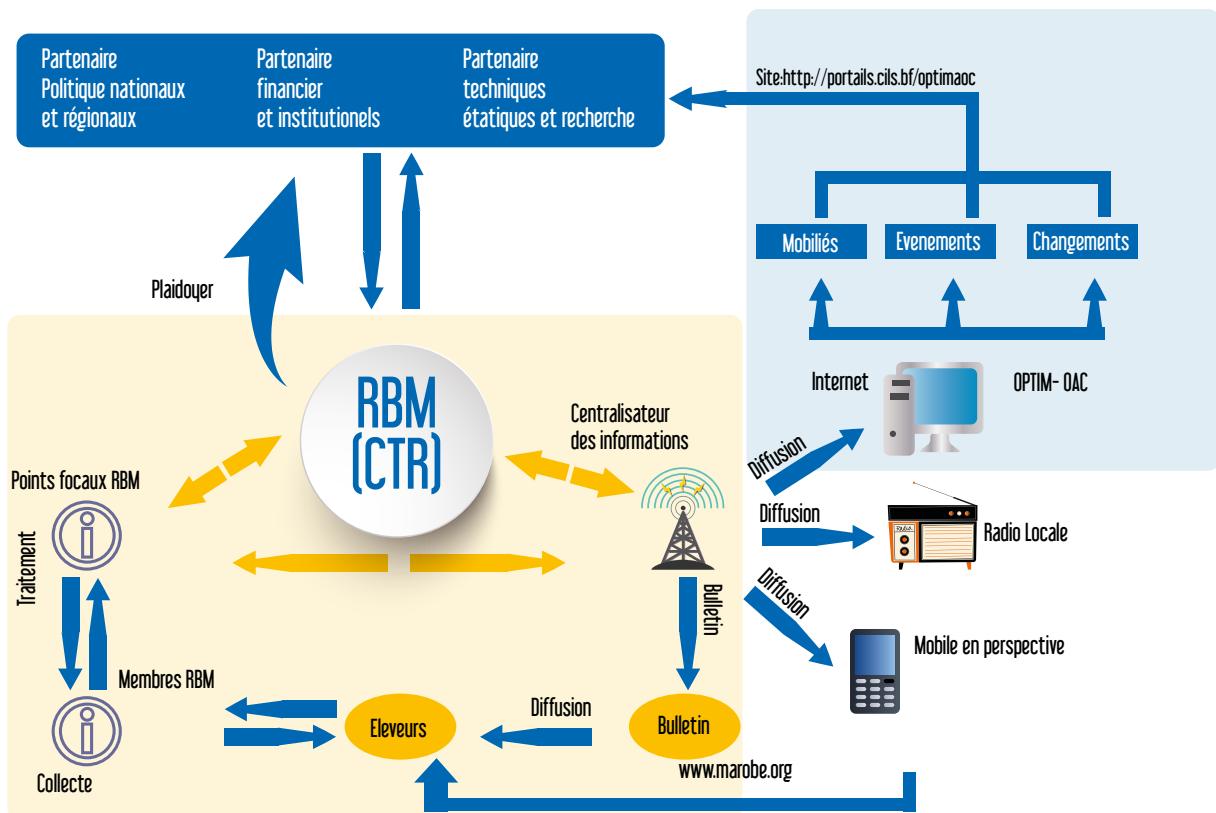
Les données sont visualisées sur une plateforme Web dont les menus permettent d'afficher :

- le classement des terres (terres dégradées, espaces réhabilités, zones conquises par les cultures commerciales, etc.) ;
- les zones ayant connu des changements en matière d'utilisation des terres ;
- les événements critiques et leur localisation (conflits entre agriculteurs et éleveurs, conflits entre éleveurs et forestiers, etc.) ;
- les infrastructures d'élevage (marchés à bétail, banques d'aliments du bétail, couloirs de transhumance, points d'eau, etc.) ;

⁷ L'OPTIM-AOC contribue à l'alimentation de l'Observatoire régional des exploitations familiales.



Dispositif intégré d'informations pastorales



13

Le RBM a mis en place les jalons de la pérennisation de l'Observatoire en établissant un dispositif de collecte de données qui est basé sur l'optimisation des instruments rendus opérationnels dans le cadre de la veille informative . La plateforme est également alimentée par des données collectées à l'aide des tablettes par des agents de terrain formés à cet effet par le Réseau pour assurer le géo-référencement et la cartographie des banques d'aliment du bétail.

On constate que l'OPTIM-AOC contribue, de plus en plus, à favoriser la reconnaissance de l'intérêt de la mobilité pastorale, en fournissant des données qui permettent d'alimenter les discussions entre les différents acteurs et de nourrir la réflexion sur les cadres juridiques et règlementaires nationaux et régionaux. Une étroite collaboration s'est nouée entre le RBM, le CILSS et deux projets exécutés par cette institution (le PASSHA et le PRAPS) autour de l'objectif de relance de l'Observatoire. Cette problématique a été examinée au cours d'un atelier dont les conclusions ont mis l'accent sur l'implication des différentes parties prenantes dans la mise en œuvre de la stratégie de développement et de pérennisation de l'Observatoire.

Depuis 2014, le RBM a financé les activités de l'Observatoire sans que d'autres partenaires n'apportent leur concours. Le regain actuel d'intérêt pour l'OPTIM-AOC permettra de mobiliser plus de ressources pour déployer l'Observatoire. Les perspectives qui se dessinent laissent entrevoir la possibilité de bénéficier du financement d'une phase transitoire par le PASSHA. De même, le PREDIP prévoit d'accorder un appui à l'OPTIM-AOC dans le cadre de sa composante système d'information. Enfin, la dernière réunion de l'Assemblée Générale Régionale de l'ILC a exhorté l'institution à allouer un financement à l'Observatoire.



- les données statistiques sur les changements d'utilisation des terres (sous la forme d'histogrammes) ;
- la mobilité du bétail (zones de départs et d'accueil des transhumants transfrontaliers).

La coopération intercommunale renforce les capacités des acteurs locaux pour prendre en main la gestion de la transhumance. La mobilité pastorale transfrontalière constitue une stratégie très importante de production animale et de mise en marché du bétail en Afrique de l'Ouest et du Centre. Dans le même temps, elle est une source des conflits entre les éleveurs transhumants et les autres usagers des ressources naturelles, notamment les agriculteurs des pays côtiers. Une telle situation accroît considérablement les difficultés de déplacement du bétail et l'exploitation pastorale des ressources naturelles ; ce qui engendre l'amplification des conflits entre les pasteurs et les agriculteurs. Les causes structurelles de ces conflits renvoient à plusieurs facteurs, notamment : (i) la faiblesse des cadres organisationnels aptes à prendre en charge l'organisation et la régulation des flux de transhumance transfrontalière ; (ii) le déficit d'information et de communication entre les parties prenantes ; (iii) la méconnaissance des textes législatifs et réglementaires régissant la transhumance par les éleveurs ; (iv) la faible application des principes de bonne gouvernance par les agents des services publics et des forces de sécurité.

Conscients de cette situation, les différents acteurs convergent dans leur volonté d'appuyer le pastoralisme, en sécurisant la mobilité du bétail et en renforçant la résilience des communautés pastorales. Cette volonté s'est traduite, entre autres, par la mise en chantier d'une expérience pilote d'intercommunalité pour la gestion des flux de transhumance transfrontalière.

14

Cette initiative a été évoquée pour la première fois lors la rencontre transfrontalière des éleveurs et pasteurs qui a été organisée par le RBM à Bangaré (Niger) en 2011. La rencontre a donné mandat au Réseau d'engager, sous forme d'une expérience pilote, le processus de création d'un cadre de gestion de proximité de la transhumance transfrontalière entre le Burkina Faso et le Niger. En décembre 2011, un atelier de réflexion a été organisé autour de la dynamique de l'intercommunalité transfrontalière pour la prise en charge des flux de transhumance. Cette rencontre a permis de : (i) procéder à l'identification des principales thématiques qui doivent être traitées par le cadre de concertation de proximité ; (ii) définir les mécanismes et les formats institutionnels appropriés pour traiter les questions qui ont été retenues ; et (iii) formuler une feuille de route consensuelle devant conduire à la mise en place d'un cadre de concertation transfrontalier (composition, mandat, activités, échéancier, etc.).

Dans le prolongement de cette dynamique, plusieurs communes du Burkina Faso (Seytenga, Titabé, Boundoré, Higa et Falagountou) et du Niger (Téra, Diagourou, Gorouol et Bankilaré) ont engagé un processus de coopération transfrontalière avec l'appui du RBM. Ce processus vise à créer un espace fonctionnel de paix, de solidarité, de cohésion sociale et de développement économique et social de part et d'autre de la ligne frontalière entre le Burkina Faso et le Niger.



⁸ L'OPTIM-AOC contribue à l'alimentation de l'Observatoire régional des exploitations familiales.



Amorcé en 2012, le processus a connu à partir de 2014 une évolution significative qui s'est traduite par :

- l'élaboration d'un rapport d'analyse de la convention de coopération en matière de transhumance transfrontalière ;
- l'analyse approfondie des instruments juridiques pertinents portant sur les cadres de coopération de transhumance transfrontalière entre le Burkina Faso et le Niger ;
- l'élaboration d'une proposition de cadre de coopération transfrontalière complétée par un projet de règlement intérieur.

Dans le prolongement de cette dynamique, il était prévu de procéder à la signature de la convention et du règlement intérieur révisé par les présidents des conseils des collectivités territoriales, avant de transmettre ces documents aux ministères de tutelle des collectivités territoriales membres pour approbation. Au terme de ce processus, les collectivités locales concernées vont formaliser leurs relations de coopération pour la promotion et le développement du pastoralisme, dans le respect des dispositions des législations nationales et des engagements internationaux souscrits par les deux pays.

Concertation de haut niveau pour une transhumance apaisée

En plus de la promotion de l'intercommunalité transfrontalière, les acteurs régionaux ont posé les jalons d'une coopération ambitieuse dans le domaine de la prise en charge de la transhumance, à travers l'institutionnalisation d'une concertation de haut niveau entre les pays de départ et ceux d'accueil des transhumants. Ce cadre formel de coopération a été établi lors de l'atelier qui s'est tenu à Lomé (Togo), en janvier 2015, avec pour objectif de promouvoir une gestion apaisée de la transhumance transfrontalière, à travers des arrangements interinstitutionnels appropriés. « La rencontre a insisté sur la nécessité de renforcer la concertation à différentes échelles, notamment entre les acteurs au sein d'un même pays, entre des pays limitrophes et à l'échelle régionale. Dans cette perspective, l'accent devra être mis sur : (i) la création et/ou la redynamisation des Comités Nationaux de Transhumance dans les pays de départ et les pays d'accueil, selon l'approche plateformes multi-échelles intégrées ; et (ii) l'institutionnalisation de deux rencontres annuelles (programmation et bilan des campagnes de transhumance) de haut niveau sur la transhumance transfrontalière au niveau régional (couloir Ouest, couloir Central et couloir Est) » .

15



⁹ CEDEAO/Gouvernement de la République du Togo/RBM, 2015 : Relevé des conclusions et recommandations de la concertation multi-acteurs pour une transhumance transfrontalière apaisée dans les pays d'accueil. Lomé, Togo, 29 et 30 janvier 2015.



Le RBM s'est attaché à impliquer les leaders traditionnels des éleveurs (« Ruuga ») dans la dynamique de concertation multi-acteurs qui a été impulsée, compte tenu du rôle crucial qu'ils peuvent jouer dans la construction d'un réseau social informel de communication et de diffusion de l'information sur la transhumance transfrontalière. En avril 2016, un atelier a regroupé à, Fada Ngourma (Burkina Faso) une soixantaine de « Ruuga » provenant de différentes provinces des régions de l'Est, du Sahel et du Centre Est, ainsi que des pays voisins (Niger, Bénin, Togo et Ghana). L'atelier a également connu la participation du représentant du Comité National de Transhumance du Togo et des responsables des services techniques chargés des ressources animales dans la région de l'Est du Burkina Faso.

L'objectif de l'atelier était de favoriser à une transhumance transfrontalière apaisée, grâce à la consolidation du réseau des « Ruuga » et son implication dans les concertations et la diffusion en direction des éleveurs transhumants des informations portant sur les dispositions adoptées par les pays d'accueil (calendrier de la campagne de transhumance, localisation des postes d'entrée, etc.). De façon spécifique l'atelier visait à :

- partager les informations relatives aux modalités de désignation des « Ruuga » et de délimitation de leur zone d'influence ;
- échanger sur la gouvernance du réseau social des « Ruuga » et son rôle dans l'organisation et la conduite des activités en milieu pastoral ;
- restituer les résultats des rencontres de haut niveau sur la transhumance transfrontalière (tenues à Lomé et Cotonou) et assurer la mise à niveau des participants sur les initiatives régionales en faveur du pastoralisme (programme BRACED, PRAPS, Initiative AGIR, etc.).

16

La troisième édition de la rencontre de haut niveau pour une transhumance apaisée s'est tenue à Lomé (Togo) du 28 au 30 Septembre 2016. Elle s'est penchée principalement sur l'examen et l'adoption du document de formulation du PRIDEC. Ce programme s'inscrit dans le cadre des engagements de l'ECOWAP, notamment celles relatives à l'opérationnalisation de stratégies en faveur de l'élevage.

Le PRIDEC entend développer une approche pilote sur une échelle régionale stratégique couvrant un ensemble géographique allant de la Côte d'Ivoire au Nigeria, en passant par le Ghana, le Togo et le Bénin. Cet espace d'intervention sera également élargi aux pays sahéliens frontaliers du Niger, du Burkina Faso et du Mali qui sont les principaux points de départ du commerce du bétail et de la transhumance vers les pays côtiers. Il intègre la dimension « bien public communautaire » que revêtent les ressources naturelles et les infrastructures exploitées par les transhumants transfrontaliers. Dans ce sens, il accorde la priorité à la réalisation d'investissements communautaires régionaux dont le portage sera assuré conjointement par les institutions d'intégration (CEDEAO, UEMOA et CILSS) et les Gouvernements des pays côtiers bénéficiaires



⁹ Le «Ruuga» est un leader éleveur élu par ses pairs pour ses qualités de leadership, son intégrité, son engagement pour faciliter la transhumance et les activités liées à l'élevage. Une des missions essentielles des «Ruuga» consiste à promouvoir l'intégration intercommunautaire, en vue de créer les conditions d'une coexistence pacifique entre les populations locales et les transhumants transfrontaliers. Il assure la police communautaire, intervient dans le règlement de conflits sociaux et appuie les efforts de recherche des animaux égarés. Le réseau social informel des «Ruuga» a fait preuve d'une réelle efficacité dans la protection des transhumants contre les exactions dont ils sont souvent victimes.



Les orientations définies dans le cadre du processus de formulation du PRIDEC sont basées sur la prise en compte de plusieurs autres exigences visant notamment à : (i) combiner la dimension régionale du programme avec une dimension nationale, tout en mettant l'accent sur une approche régionale privilégiant la réalisation d'aménagements pastoraux transfrontaliers ; et (ii) adapter l'intervention du PRIDEC aux spécificités des espaces transfrontaliers (zones pastorales de départ, postes de franchissement, axes de transit, lieux de concentration et zones d'accueil).

Dans le courant de l'année 2016, des concertations ont été organisées au niveau de cinq pays côtiers (Bénin, Côte-d'Ivoire, Ghana, Nigeria et Togo) pour discuter des priorités nationales en matière d'investissement pour la promotion de l'élevage et du pastoralisme. Les résultats des travaux ont permis d'identifier les actions à conduire dans le sous-espace constitué de cinq pays côtiers et de trois pays sahéliens contigus (Burkina Faso, Mali et Niger). La version préliminaire des programmes nationaux a fait l'objet d'une analyse et d'une validation lors de l'atelier régional tenu à Abidjan (Côte d'Ivoire) les 29 et 30 juin 2016. Cette rencontre a examiné, de façon approfondie, la pertinence des composantes nationales et régionale du PRIDEC, ainsi que la cohérence du programme avec les autres initiatives d'envergure régionale en cours d'exécution (PRAPS) ou en gestation (PREDIP).

Une première table ronde des partenaires techniques et financiers présents lors de la concertation de haut niveau a permis de définir les partenariats envisageables pour la mise en œuvre du PRIDEC. La réunion ministérielle organisée à l'issue de la rencontre de Lomé, sous l'égide du Commissaire en charge de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau de la CEDEAO en présence du Secrétaire Exécutif du CILSS, a validé les recommandations formulées à l'endroit des partenaires de coopération, ainsi que la feuille de route élaborée pour la poursuite du processus.

La déclaration ministérielle et le rapport des experts ont souligné la richesse et le dynamisme du processus engagé et exhorté les acteurs professionnels, les OIG, les Etats et la société civile à franchir les étapes finales de préparation du programme et à diligenter l'exécution des composantes nationales et régionale. Les acteurs ont mis l'accent sur l'impérieuse nécessité de garantir la cohérence et la complémentarité des différentes interventions en matière de promotion de l'élevage et du pastoralisme en Afrique de l'Ouest.

En marge de la réunion de haut niveau, les acteurs de la société civile ont tenu une concertation sectorielle. Ils ont souligné la nécessité d'une mobilisation commune et de la mise en place de passerelles pour une synergie féconde entre les différents maillons du secteur de l'élevage. Les modalités d'un partenariat entre le RBM, l'APESS, le ROPPA, le CORET et la COFENABVI ont été discutées et l'idée a été émise d'élargir le cadre de concertation qui regroupe actuellement trois structures (RBM, APESS et ROPPA) et dont la facilitation est assurée par le Hub Rural.

Plusieurs défis sont à relever pour garantir une mise en œuvre réussie du PRIDEC. Le premier concerne le renforcement de la cohérence des interventions des PTF qui souhaitent se mobiliser pour le financement des actions envisagées.

Le deuxième défi est relatif à la prise en compte des interventions prévues dans les composantes nationales et régionale du PRIDEC dans le cadre des exercices en cours de formulation de projets de soutien à l'élevage et à la transhumance. En effet, la mise en œuvre de programmes parallèles non articulés de façon cohérente risque de remettre en cause les acquis enregistrés, notamment : (i) la mobilisation des acteurs en faveur de l'adoption d'une stratégie régionale de promotion de l'élevage et du pastoralisme ; et (ii) l'engagement des institutions régionales et des Etats côtiers à promouvoir la vision du pastoralisme comme un système régionalement intégré de production et d'échanges.

Pour relever les défis mentionnés ci-dessus, les OPR ont recommandé que la CEDEAO assure un leadership plus marqué se traduisant par une veille opérationnelle permettant d'anticiper la préparation des plans d'investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle de seconde génération. Elles ont exhorté la CEDEAO les partenaires de coopération à apporter un soutien financier et technique conséquent lors de la phase finale de montage du PRIDEC. De leur point de vue, l'échec de cette étape cruciale du processus de formulation du programme engendrerait conséquences préjudiciables, notamment le découragement des acteurs des pays côtiers qui fondent beaucoup d'espoir sur programme perçu comme le prolongement du PRAPS dans leur espace géographique.



Dans le cadre de la poursuite du processus, les perspectives définies sont les suivantes :

- la mobilisation par les Etats concernés et de la Banque Mondiale pour boucler le plan de financement des composantes nationales du PRIDEC, au plus tard en mars 2017. En effet, lors de la réunion du Comité Technique Régional du PRAPS tenue à Ouagadougou (Burkina Faso), du 4 au 6 décembre 2016, la Banque Mondiale a manifesté son intérêt pour prendre en charge l'ensemble des composantes nationales du PRIDEC. La formalisation de cet accord de principe est en cours au niveau des pays concernés avec les représentations nationales de la Banque Mondiale. Cet engagement de la Banque Mondiale offre l'opportunité de développer une concertation entre les acteurs, en vue de l'articulation entre le PRIDEC et le PRAPS ;
- l'organisation, sous l'égide de la CEDEAO, d'une réunion de la « Task Force » en vue de permettre aux principaux bailleurs de Fonds (Banque Mondiale, Union Européenne et DDC) de préciser les procédures de financement qu'ils comptent mettre en place, au plus tard en avril 2017 ;
- le développement d'une réflexion concertée sur l'application concrète du concept de « Biens Publics Communautaires » aux espaces, ressources et modes d'organisation de la transhumance transfrontalière.

Des projets innovants basés sur un partenariat fécond au service du pastoralisme

En 2016, le RBM a entamé la mise en œuvre d'un partenariat de type nouveau avec l'ARAA, à travers l'opérationnalisation des deux projets (PROPILAB et FISOREP) qui ont été sélectionnés dans le cadre d'appels à propositions lancés par la CEDEAO. Des filets sociaux adaptés, gage d'effectivité de projets portés par toute une communauté pastorale.

18



10 En ce qui concerne le processus de sélection et d'approbation du FISOREP par exemple, l'AARA a reçu 133 dossiers envoyés par des institutions candidates. Après la première phase d'examen, 92 dossiers ont été retenus pour faire l'objet d'une revue par des experts sur la base d'une « note succincte » élaborée par les institutions concernées. Les experts ont sélectionné 33 dossiers pour l'élaboration de la note détaillée. Ces dossiers ont été évalués par quatre experts qui ont sélectionné 10 projets, dont le FISOREP.





Objectif : L'objectif général du FISOREP vise à renforcer la résilience des pasteurs et agropasteurs face au changement climatique, grâce à la fourniture d'un soutien aux familles d'éleveurs confrontées aux crises alimentaires et pastorales, ainsi qu'à de l'utilisation de filets sociaux de sécurité innovants, dans quatre zones transfrontalières d'Afrique de l'Ouest.

L'objectif spécifique vise à sécuriser durablement les moyens d'existence de 1 900 ménages pauvres et vulnérables.

Résultat 1 : Des appuis immédiats sont fournis aux familles d'éleveurs dans le but de garantir leur sécurité alimentaire, de limiter les mortalités animales en période de crise et de faciliter la reconstitution des troupeaux.

Résultat 2 : Des outils de gestion des risques sont mis au point et testés, à travers notamment la réalisation d'une étude de faisabilité portant sur la mise en place de la base de données dédiées au suivi de la vulnérabilité des ménages bénéficiaires des appuis du projet.

20

Depuis Juin 2016, le RBM met en œuvre le FISOREP qui a été élaboré dans le cadre d'un appel à proposition de projets lancé par l'ARAA sur le thème : « filets sociaux de sécurité en Afrique de l'Ouest ». Le FISOREP et le PROPILAB ciblent 1 900 ménages vivant dans le même ensemble géographique qui s'étend sur quatre pays de l'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal).

Pour créer les conditions d'une mise en œuvre réussie des deux projets pilotes, le RBM a mis l'accent sur : l'utilisation d'outils et de méthodes de ciblage pertinents ; (ii) l'établissement d'un dispositif de suivi des ménages bénéficiaires des appuis ; et la capitalisation des expériences dans la perspective du changement d'échelle.

Un atelier de partage et d'affinement des outils et méthodes de ciblage des ménages vulnérables bénéficiaires des filets sociaux de sécurité s'est tenu les 8 et 9 septembre 2016 à Bamako (Mali). Plusieurs expériences y ont été partagées. Les participants ont décidé d'utiliser la méthodologie de l'Analyse de l'Économie des Ménages (HEA) pour procéder à l'identification des bénéficiaires potentiels des filets sociaux de sécurité dans les quatre sous-espaces d'intervention du PROPILAB et du FISOREP.

La démarche du HEA a été jugée pertinente dans la mesure où elle permet de mener des enquêtes sur l'effet des aléas (ou de tout autre changement), ainsi que sur les modalités d'accès futur des familles à la nourriture et aux revenus. En outre, l'utilité de cette démarche réside dans le fait qu'elle offre la possibilité de mettre ensemble deux types d'informations (les données de référence portant sur les moyens d'existence et les données de suivi), afin de procéder à l'analyse de la situation actuelle et de son évolution, ainsi qu'à l'évaluation des besoins d'intervention. Un avantage supplémentaire important de la méthodologie est lié au fait qu'elle permet d'étudier quelles stratégies d'adaptation les populations pourraient-elles mettre en œuvre dans leur contexte spécifique. L'atelier régional a recommandé d'utiliser la méthode de ciblage communautaire pour sélectionner les ménages vulnérables devant bénéficier des appuis de FISOREP, à la fin du processus HEA. A cet effet, un guide méthodologique de ciblage des ménages vulnérables a été élaboré.

Après l'atelier régional de Bamako, les parties prenantes (RBM, Oxfam, VSF-Belgique et dispositif SAP du Burkina Faso) ont adapté les outils d'enquêtes disponibles aux réalités de l'élevage mobile, en tenant compte du fait que la méthodologie du HEA a jusqu'à présent été utilisée dans le contexte des zones agricoles et agropastorales sédentaires. Le questionnaire réadapté a été validé au cours d'une formation des formateurs qui s'est tenue à Niamey (Niger), les 12 et 13 octobre 2016. Les formations des superviseurs et des enquêteurs au niveau des sous-espaces ont précédé le démarrage effectif des enquêtes dans le courant de décembre 2016.



DÉMARCHE ADAPTÉE DE CIBLAGE DES MÉNAGES PASTORaux VULNÉRABLES

Le ciblage est un processus qui permet de définir le profil, d'identifier et de sélectionner les bénéficiaires qui ont besoin d'être soutenus pour réduire leur vulnérabilité découlant des effets combinés de plusieurs risques (politiques, climatiques, économiques, sanitaires, etc.) auxquels les pasteurs et leurs familles sont exposés. L'enjeu du ciblage est de s'assurer que les appuis sont affectés réellement aux personnes, ménages ou groupes qui sont effectivement dans le besoin. Il est indispensable de définir des critères de ciblage qui prennent en compte le seuil de viabilité pastorale, afin de pouvoir établir la liste exhaustive des bénéficiaires des filets sociaux.

Les équipes de projets doivent définir et classer par ordre d'importance les critères de sélection des bénéficiaires définitifs des filets sociaux et veiller à prendre en compte les risques liés au recensement des mêmes individus deux fois ou à l'omission des groupes d'acteurs les plus vulnérables qui sont souvent laissés pour compte et/ou se mettent à l'écart lors des rencontres communautaires.

Elles devront adopter une démarche flexible permettant de prendre en compte l'éventualité d'être confronté à des difficultés à constituer une liste exhaustive du premier coup. Par mesure de précaution, chaque équipe doit définir des critères et les faire approuver par l'assemblée locale pour un deuxième exercice de sélection. Il est essentiel de prendre en compte cette éventualité du choix des ménages les plus vulnérables, en fonction des ressources disponibles, pour éviter un saupoudrage des appuis. En d'autres termes, la volonté de générer des impacts significatifs commande de fournir des appuis (biens ou services) en lien avec les besoins des bénéficiaires.

Par conséquent, il est indispensable de déterminer le nombre de ménages pastoraux qui peuvent être appuyés dans chaque zone d'intervention sur la base des ressources disponibles. A partir de ces données, il sera possible de procéder au choix des ménages les plus vulnérables au sein de la liste. A cet effet, il peut être indispensable de poser des questions complémentaires visant à identifier les ménages les plus vulnérables au sein de la liste. Il peut s'agir de questions ad hoc adaptées à chaque contexte. Les équipes devront veiller à enregistrer les questions qu'elles ont choisi de poser et leur bien-fondé. Quelques facteurs éventuels de différenciation pouvant être pris en compte sont présentés ci-dessous :

- basculement du ménage dans la précarité ayant débouché sur sa sortie du système pastoral ;
- ménages en situation de précarité extrême exerçant des activités de survie (confection de nattes, vente de fruits sauvages, etc.) qui sont des options de dernier recours ;
- femmes, chefs de ménages, ayant plusieurs enfants à charge et ne disposant pas de soutien extérieur ni de cheptel important.

Dans la cadre de la sélection, le principe général qu'il faudra appliquer consiste à formuler une série de questions très simples pour compléter les informations qui sont contenues dans les listes préexistantes. Il s'agit de chercher à obtenir les informations de base nécessaires sur beaucoup de personnes, avec la possibilité de les contacter ultérieurement par téléphone pour collecter les informations manquantes. Les équipes de projets doivent élaborer des listes exhaustives à partir desquelles il sera possible d'extraire la liste des ménages vulnérables à cibler dans le cadre du FISOREP et celle des femmes productrices de lait.





En réponse à l'appel à propositions lancé par l'AARA en 2014, le RBM a soumis une proposition portant sur l'opérationnalisation d'un projet pilote de mise en œuvre de la composante « aliment du bétail » de la réserve régionale de sécurité alimentaire. La proposition du Réseau a été articulée autour de la thématique n°2 de l'appel à proposition intitulée « sécurisation des systèmes d'activités pastoraux ».

L'objectif général du PROPILAB est de contribuer à sécuriser l'approvisionnement des éleveurs et pasteurs en intrants alimentaires pour le bétail, à travers l'opérationnalisation de la composante de la réserve régionale de la CEDEAO dédiée à l'aliment du bétail.

Son objectif spécifique vise d'une part, à construire les bases de la viabilité économique et sociale des dispositifs de proximité d'approvisionnement en aliments du bétail et,

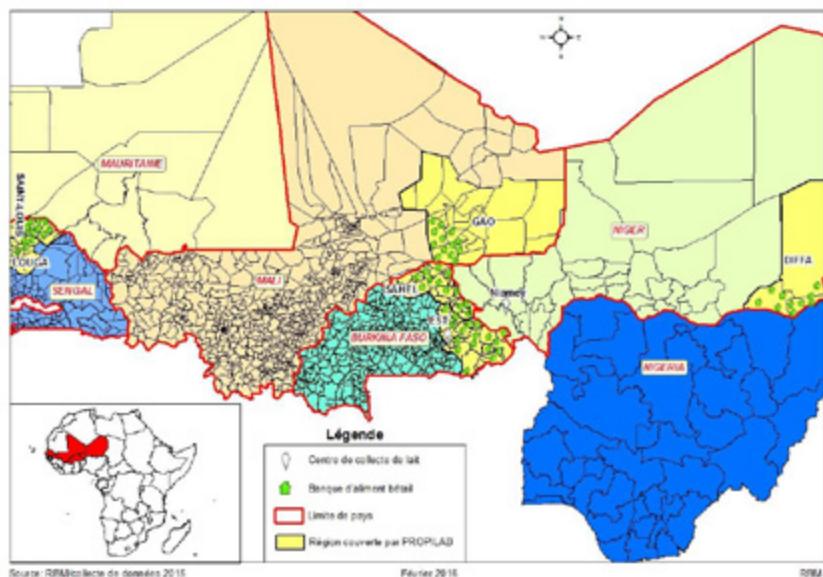
L'atelier de lancement du PROPILAB qui s'est tenu à Bamako (Mali), en janvier 2016 a regroupé les organisations nationales membres du Réseau impliquées dans la mise en œuvre du projet (AREN, Tassaght, RECOPA, CRUS, ADENA).

Pour l'essentiel, les activités menées dans le courant de l'année 2016 ont porté sur : (i) la mise en place des équipes de gestion au niveau régional et local ; (ii) la validation du choix des zones et la détermination du volume des stocks d'aliments du bétail à allouer à chacune d'elles ; (iii) l'élaboration et la signature des protocoles entre la Coordination Technique Régionale du RBM et les OP membres retenues ; (iv) l'exploration du marché de l'aliment du bétail, en lien avec l'AARA ; (v) l'identification des sites d'implantation des BAB dans les zones ; (vi) l'appui à la mise en place et la formation des organes de gestion des BAB dans les différents pays ; (vii) la mise en place des outils de gestion des banques ; (ix) l'élaboration d'un manuel de procédures pour la passation de marché.

22

L'une des principales leçons tirées de cette expérience fait ressortir la nécessité de contractualiser au plus vite avec les fournisseurs, afin d'approvisionner les BAB pour répondre aux besoins des ménages pastoraux pendant la soudure pastorale qui débutera en mars 2017.

Localisation des sites d'implantation des banques d'aliments du bétail dans la zone d'intervention du PROPILAB



¹¹ L'ambition de l'Alliance est de développer des business modèles socialement, écologiquement et économiquement viables qui permettent aux petits producteurs de lait et aux grandes entreprises laitières de produire et de livrer leurs produits sur les marchés ouest-africains.



L'OFFENSIVE LAIT LOCAL, UNE INITIATIVE PORTEUSE D'EFFETS DÉMULTIPLICATEURS

Le RBM met en œuvre depuis deux ans, en étroite collaboration avec CARE Danemark et le CIRAD, le projet « Milky Way To Development » qui est une initiative de plaidoyer en faveur du développement de la collecte du lait local par les industriels. L'une des démarches privilégiées par « Milky Way » consiste à organiser des tables rondes de dialogue multi-acteurs, en vue de construire partenariats socialement responsables et mutuellement bénéfiques entre les Industriels (du Nord et du Sud) et les petits producteurs. La première table ronde a eu lieu à Copenhague en mars 2015.

Précédée par un effort de mobilisation des institutions d'intégration et des industriels du Sud, la deuxième table ronde de « l'Alliance Voie Lactée pour le Développement » s'est tenue les 2 et 3 novembre 2016 à Abuja (Nigeria). Elle avait pour thème : « Partenariat pour le développement de la collecte, la transformation et la distribution du lait local à échelle industrielle ». Le partenariat « gagnant-gagnant » qui prend en compte la dimension sociale du développement et s'inscrit dans une logique de durabilité est perçu comme le principal moteur d'amélioration de la gouvernance de la filière lait. L'objectif de la deuxième table ronde qui a regroupé 86 participants était de partager des expériences sur les modèles de collecte, en vue de proposer des solutions pertinentes pour améliorer la production, la collecte, la transformation et la distribution du lait local, mais aussi d'élargir l'Alliance à d'autres membres.

Réflexion des acteurs sur le devenir de la filière lait local

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Milky Way », le RBM a organisé des concertations entre les acteurs de la filière lait local au Niger et au Mali, en vue de stimuler la création et/ou la consolidation de plateformes de dialogue et de plaidoyer pour des investissements structurants et des mesures politiques favorables à l'industrialisation de la collecte du lait local. Ces rencontres qui ont regroupé au total 60 participants dans les deux pays poursuivaient un double objectif : (i) identifier des axes stratégiques de développement de la filière laitière locale ; et (ii) définir un cadre de dialogue entre les acteurs de la filière susceptible de renforcer leurs capacités de négociation et de plaidoyer. De façon plus spécifique, il s'agissait de : (i) favoriser l'appropriation du projet « Milky Way » par les participants (objectifs, résultats et enseignements tirés) ; (ii) identifier les principaux défis liés au développement de la filière lait local dans le contexte de la libéralisation accrue du marché des produits laitiers ; et (iii) définir une structuration pertinente des acteurs de la filière et une feuille de route pour la mise en place d'une organisation représentative des producteurs des bassins laitiers de Niamey et de Bamako.

Les principaux résultats des discussions des deux ateliers ont été valorisés à travers deux déclarations présentant la vision des acteurs de la filière lait, leurs recommandations aux décideurs politiques et leurs engagements pour le développement de la filière lait dans leurs pays. Ces déclarations ont été publiées dans la presse. Elles ont été utilisées comme une contribution aux travaux de la deuxième table ronde de dialogue du projet « Milky Way ».

La table ronde a été le couronnement d'un long processus de plaidoyer en faveur de la collecte de lait local. Perçue comme un enjeu de taille du partenariat public/privé, cette question a été prise en compte par la CEDEAO qui s'est investie afin que la politique régionale sur le lait soit intégrée dans les orientations stratégiques à l'horizon 2025. Cela s'est traduit de manière opérationnelle dans le cadre du processus du PRIASAN de deuxième génération, par la mise en œuvre de l'Offensive lait local. La dynamique régionale sur la filière lait permet d'établir des connexions entre l'entrepreneuriat rural et le secteur industriel, mais aussi de renforcer le partenariat public / privé. Cette dynamique va engendrer des effets multiplicativeurs autour des unités de transformation (mini laiteries) et de centres de collecte qui sont pourvoyeurs d'emplois (producteurs, collecteurs, distributeurs).

¹² La promotion de centres de collecte multi services favorisera l'accès des éleveurs aux services et à la technicité. Cela permettra de : (i) renforcer la résilience des noyaux productifs au sein des troupeaux ; (ii) consolider le pouvoir économique des femmes qui sont largement impliquées dans la gestion du lait.



Les échanges entre les participants ont débouché sur les principales recommandations ci-après :

- les participants ont exhorté la CEDEAO et des Etats membres à : (i) mettre en place une « Task Force » multi-acteurs dans le cadre de l'Offensive lait ; et (ii) appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques prenant en compte plusieurs exigences (problématique de l'alimentation du bétail, renforcement du système d'assurance qualité et de la sécurité sanitaire du lait, etc.) ;
- la rencontre a invité les industriels du Nord et du Sud à : (i) établir des partenariats « gagnant/gagnant » dans la chaîne de valeur des produits laitiers (coopération commerciale, investissements et partage de connaissances) ; et (ii) appuyer la création de centres de formation sur les métiers du lait et la mise à disposition d'expertises pour la formation et le transfert de technologies ;
- la réunion a recommandé aux producteurs de lait et leurs organisations de promouvoir des centres de collecte multi services privés ou coopératifs.

Plusieurs partenariats signés dans le cadre de la mise en œuvre du FISOREP et du PROPILAB.

En effet, un partenariat est signé avec VSF pour appuyer à la réadaptation du HEA dans le contexte de l'élevage. Il s'agit d' adapter les questionnaires aux réalités de l'élevage mobile, en tenant compte du fait que la méthodologie du HEA a jusqu'à présent été utilisée dans le contexte des zones agricoles et agropastorales sédentaires. Dans le prolongement, il s'agira de tirer les enseignements de ces investigations pour aider aux ciblages des ménages bénéficiaires du FISOREP

24

Avec Oxfam le partenariat consiste en l'appui à la réadaptation du HEA et à la mise en place d'une base de données de suivi de 1900 ménages ciblées par les 2 projets. La base de données enregistrera l'ensemble des ménages bénéficiaires et permettra la prise en compte des indicateurs qui pourront être suivis et régulièrement renseignés par le RBM. Ce dispositif établit un lien entre les indicateurs HEA, la base de données des ménages vulnérables et les indicateurs de suivi répertoriés dans le dispositif de suivi évaluation. La base de données vient renforcer le dispositif qui permet de disposer d'informations objectives sur les performances enregistrées dans la mise en œuvre des projets pilotes, ainsi que sur les impacts générés par l'utilisation des filets sociaux.

Avec Inter Réseau, Il est prévu de réaliser une capitalisation sur les projets FISOREP pour tirer des enseignements (i) du processus de mise en œuvre du projet FISOREP (capitalisation du processus) ; (ii) des expériences menées dans le cadre du projet FISOREP dans une perspective de mise à l'échelle des actions conduites. Il s'agira de voir concrètement Comment dupliquer et élargir les innovations mises en œuvre à petite échelle dans les projets ? En quoi les actions mises en œuvre dans les projets peuvent alimenter les instruments de politiques publiques en cours d'élaboration dans la région ?



LE COLLECTIF DES FEMMES PASTEURES: UNE INITIATIVE CITOYENNE SUR LA RAMPE DE LANCEMENT.

Au cours des deux années précédentes, la trajectoire d'évolution du Collectif des Femmes Pasteurs a été ponctuée par le lancement d'un processus de consultation des OP membres, l'adoption d'une déclaration de politique genre et l'élaboration d'un plan d'actions genre.

Dans le courant de l'année 2016, les Collectifs nationaux de trois pays (Mali, Mauritanie et Niger) ont bénéficié d'un soutien dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Réduction de la vulnérabilité des communautés pastorales et agropastorales à l'extrême pauvreté et aux crises au Mali, en Mauritanie et au Niger », en partenariat avec l'ONG RESCATE, sur un financement de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID).

Au sein du RBM, un espace dédié à la prise en compte spécifique des préoccupations des femmes pasteures a été mis en place en mai 2014 au niveau régional. Par la suite, des collectifs nationaux ont été créés au niveau des différents pays couverts par le Réseau. Ces espaces permettent aux femmes de faire le lien entre les enjeux politiques et les préoccupations pratiques de la femme en zone pastorale.





Ces Collectifs ont développé une réflexion sur les difficultés rencontrées par les femmes au sein des communautés pastorales. Ils ont élaboré des plans d'action visant à relever les défis identifiés. Cette réflexion a été menée à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la femme (8 mars). Le Collectif Régional a tenu une rencontre les 10 et 11 mars 2016 pour élaborer et valider l'outil portant sur les 10 réalités qui a été conçu à l'intention des femmes pasteuses. Par la suite, un appui d'une spécialiste en matière de genre a permis de consolider les trois plans d'action, ainsi que l'outil sur les réalités ; ce qui a débouché sur l'élaboration d'un plan d'action général.

Les résultats des activités menées montrent clairement qu'en utilisant l'outil mis à leur disposition, les femmes parviennent à entreprendre un plaidoyer efficace pour sensibiliser les décideurs politiques sur la nécessité d'une meilleure prise en compte du genre dans les investissements publics. L'outil peut également servir de levier pour renforcer les compétences des membres des organisations d'éleveurs et leurs partenaires en matière d'application de l'approche Genre et Développement dans le secteur du pastoralisme.

LE RBM, UNE PLATEFORME VISIONNAIRE AU CŒUR DE LA DYNAMIQUE DE L'ECOWAP+10

26

La nouvelle orientation de la politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP/PDDAA) vise à rendre le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique apte à nourrir convenablement une population sans cesse croissante et de plus en plus urbanisée. La dynamique impulsée à Malabo (Guinée Equatoriale) a servi de catalyseur en Afrique de l'Ouest aux initiatives régionales engagées, notamment les Priorités Résilience Pays (AGIR-Sahel et Afrique de l'Ouest), l'Initiative «Faim Zéro» et celle portant sur l'Agriculture Intelligente face au changement climatique (AIC) à l'horizon 2025. Ces différentes initiatives ont contribué à améliorer le bilan de la mise en œuvre de la politique agricole de la CEDEAO pendant la décennie écoulée.

Les pays et la région font globalement face au défi de la transformation du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique pour le renforcement de ses fonctions économiques de création d'emplois, d'augmentation de la productivité des productions stratégiques et d'accroissement des revenus monétaires des actifs des différentes filières et chaînes de valeur. Les acteurs sont unanimes sur le fait que la réponse à ces défis doit se traduire par la poursuite et l'intensification des efforts entrepris depuis l'adoption de l'ECOWAP/PDDAA.





Pour y parvenir, la Communauté régionale a décidé de focaliser les efforts sur trois types d'instruments stratégiques qui ont des effets de levier dans la transformation qualitative des agricultures à l'échelle des pays et de la région. Il s'agit de :

- Renforcer les instruments régionaux d'intensification agricole, de régulation des marchés et d'amélioration de l'accès des populations vulnérables à l'alimentation ;
- Concevoir des instruments innovants de financement agricole prenant en compte la multiplicité des instruments disponibles (budgets publics, ressources privées, fonds de garantie, fonds d'investissement, transferts des revenus des migrants, etc.) pour répondre à la diversité des besoins, des services et notamment ceux des exploitations familiales et de la chaîne de valeur ;
- Renforcer les instruments permettant de réaliser systématiquement la revue des politiques, grâce à des mécanismes de suivi-évaluation, de gestion des connaissances complètes, performantes et fiables, (statistiques agricoles, informations sur les marchés, systèmes d'alerte précoce, dispositifs de suivi des moyens d'existence des ménages, etc.).

Ces nouvelles orientations et stratégies seront mises en œuvre à travers un cadre d'orientation stratégique à l'horizon 2025 qui va se décliner à travers les deux catégories de plans d'investissement que sont les PNIASAN au niveau national et le PRIASAN au niveau régional.

Les acteurs de la région et plus particulièrement les OPR ont apporté leur contribution à la formulation et à la validation de ces documents stratégiques (notamment le COS 2025 et le PRIASSAN 2016-2020 durant l'année 2016). La contribution des OPR a été effective grâce à leur mobilisation, à travers un groupe de travail spécifique au sein duquel ils ont mis en commun leur documentation (notes de positions, études prospectives et thématiques, etc.) pour construire et affiner leurs propositions et positions.

En ce qui concerne le COS 2025 et le PRIASAN, les commentaires des OPR ont mis l'accent sur plusieurs points :

- ***la nécessité de cerner le concept de modernisation des exploitations agricoles*** : les OPR ont marqué leur adhésion à la vision de la modernisation telle que promue par l'ECOWAP, tout en insistant sur l'importance d'un tel changement au regard des enjeux actuels de la souveraineté alimentaire. Elles ont attiré l'attention sur le fait que la modernisation doit respecter les valeurs et les principes de l'exploitation familiale, en s'appuyant sur le savoir-faire endogène. L'orientation vers la modernisation doit offrir l'opportunité de mieux prendre en compte les exploitations familiales dans leur diversité et de créer les conditions de leur durabilité. Un point d'attention particulier porte sur le fait que l'élevage pastoral ne doit pas être perçue comme une activité anachronique, mais plutôt comme un système de production durable et adapté au contexte de la région ;
- ***la gouvernance et les modalités d'intervention*** : les OPR ont salué les efforts entrepris au niveau régional pour favoriser leur implication dans la formulation du PRIASAN et qui doivent être prolongés dans le cadre de l'opérationnalisation de ce plan d'investissement, à travers la définition des programmes nationaux (formulation des PNIASAN et éventuellement des programmes d'appui). Elles ont également attiré l'attention des institutions d'intégration sur l'exigence de la prise en compte des instruments développés dans le cadre de l'AIC et qui sont orientés vers la promotion de l'agro-écologie. En ce qui concerne le sous-secteur de l'élevage, elles se félicitent du fait que l'une des orientations prioritaires du PRIASAN porte sur l'élaboration d'une stratégie régionale permettant de valoriser les complémentarités au sein de la région ;
- ***le renforcement du dialogue politique entre les OPR pour améliorer le portage de leurs propositions*** : les OPR ont développé plusieurs initiatives conjointes de plaidoyer pour faire prendre en compte leurs préoccupations et attentes (conférence de presse en prélude au Conseil des Ministres de la CEDEAO consacré à l'adoption du PRIASAN, rencontre avec le Président de la Commission de la CEDEAO, le Ministre fédéral nigérian chargé de l'agriculture, le Directeur régional de l'USAID et un représentant de la Direction Générale du Développement et de la Coopération de l'Union européenne). Ces démarches ont débouché, entre autres, sur l'engagement de la CEDEAO à soutenir la table ronde qui sera organisée par les OPR sur le financement du PRIASAN. L'USAID s'est engagée à établir des relations directes de collaboration avec les OPR et de leur apporter un soutien. Pour sa part, l'Union Européenne a marqué son engagement à financer un programme de transformation des produits locaux au profit des femmes.



LE RBM AUJOURD'HUI : UNE LÉGITIMITÉ RENFORCÉE, UN MEILLEUR POSITIONNEMENT SUR L'ÉCHIQUIER RÉGIONAL

En 2016, les concertations entre les différents réseaux régionaux ont permis de préparer leur participation commune à plusieurs rencontres importantes : (i) celle du comité de pilotage du Programme Régional d'Appui aux Organisations Professionnels et Paysannes (Lomé, 20 mars 2016) ; et (ii) celle du comité de pilotage du Projet de renforcement de capacités de dialogue, d'influence et de mise en œuvre des politiques régionales agropastorales et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (Abidjan, 3 juin 2016).

En outre, les trois réseaux régionaux en collaboration avec plusieurs partenaires (FIDA, VSF, SNV, AFL et FAO) ont organisé à Bamako du 7 au 9 janvier 2016 un atelier régional sur la construction d'un environnement propice au développement durable du pastoralisme en Afrique de l'Ouest et du Centre. La rencontre a permis de préparer la représentation des pasteurs dans le dialogue politique (forum paysan de Rome), d'identifier les défis majeurs à relever pour promouvoir le développement durable du pastoralisme et de convenir des priorités d'investissement, notamment dans le domaine de la connaissance, de l'infrastructure et des services.

28

Les OPR ont mis à profit les rencontres sous-régionales pour faire progresser le plaidoyer, à travers des rencontres avec le Directeur de l'Agriculture de la CEDEAO, le Coordonnateur Régional de la DDC et le Directeur Administratif et Financier de l'ARAA. Ces échanges ont porté, entre autres, sur le soutien à l'animation et au processus de concertation des OPR.

Par ailleurs, l'APESS et le RBM ont collaboré ensemble dans le cadre de la mise en œuvre du PRAPS. À ce sujet, plusieurs rencontres ont été organisées entre les deux réseaux pour l'élaboration d'un PTBA commun, la signature de la convention de collaboration avec le CILSS et l'exécution des activités prévues dans le plan d'action qui a été adopté. Le RBM a été désigné pour représenter les deux réseaux auprès du CILSS. Au cours de l'année 2016, les activités se sont focalisées sur les réflexions devant conduire à la mise en place de ces cadres. Ainsi, le RBM et l'APESS ont respectivement mené des réflexions sur les cadres de concertation dans les sous-espaces Mauritanie/Sénégal/Mali et Niger/Tchad/Cameroun/Nigeria.

Les deux OPR ont pris part à plusieurs formations et restitutions d'études organisées par l'Unité Régionale de Coordination du PRAPS (formation sur les revenus des ménages pastoraux et les LEGS, la communication et le genre, restitution de l'étude sur l'intégration des indicateurs sur le pastoralisme dans les SAP).

En ce qui concerne de façon plus spécifique le RBM, son rayonnement à l'échelle régionale s'est renforcé à la faveur de son implication dans deux processus importants :

- La participation à la préparation et à l'animation de la deuxième table ronde sur le développement du secteur laitier en Afrique de l'Ouest.
- L'animation et de la facilitation du processus de formulation du PRIDEC.

PERSÉVÉRER DANS LA PERFORMANCE ET CONSOLIDER LES ACQUIS: DEUX DÉFIS MAJEURS À RELEVER PAR LE RBM AU COURS DES PROCHAINES ANNÉES

L'année 2016 a constitué pour le RBM une année de transition dans la mesure où les membres du Réseau ont été pleinement engagés dans le processus de mobilisation de ressources financières pour la mise en œuvre du Plan Stratégique. Les ressources mobilisées ont permis de réaliser au moins 70 % des activités planifiées dans le cadre du PTBA.

La conduite réussie de plusieurs chantiers a conféré une plus grande légitimité et davantage de crédibilité au Réseau aux échelles régionale et internationale. Ces acquis ont été obtenus grâce à la conduite de cinq grands chantiers, à savoir : (i) l'animation du processus de formulation du PRIDEC qui a permis de renforcer la collaboration entre le RBM et les Gouvernements des pays côtiers ; (ii) la dynamique ECOWAP+10 qui a conforté le partenariat avec la CEDEAO et le Hub Rural ; (iii) l'exécution des projets pilotes en collaboration avec l'ARAA ; (iv) la consolidation du dispositif de veille informative et la relance de l'OPTIM-AOC ; et (v) la mise du Collectif des Femmes Pasteures sur sa rampe de lancement.

Le principal défi consiste à renforcer le positionnement et la reconnaissance du RBM au niveau des pays. L'année 2017 marquera le début de la mise en œuvre effective du Plan Opérationnel 2016-2018. En effet, elle marquera l'aboutissement du processus de réflexion sur la réforme institutionnelle du Réseau. Elle sera marquée également par plusieurs activités importantes, notamment : (i) la tenue de l'AG du Réseau ; (ii) le démarrage des composantes nationales du PRIDEC et l'opérationnalisation du PREDIP au niveau régional ; et (ii) l'accélération de la cadence de mise en œuvre du PROPILAB et du FISOREP.





PARTENAIRES



30





00 227 20 74 11 99
www.marobe.com
Réseau des Organisations
d'Eleveurs et Pasteurs de l'Afrique
Sécrétariat Permanent
BP : 10 648 Niamey - Niger